



# Cagnes-sur-Mer



## Fiche info : Risques liés aux bruits Animations musicales

- ✓ Vous diffusez à plus de 80 dB des sons amplifiés
- ✓ Vous êtes un établissement recevant du public
- ✓ Les lieux sont clos, couverts ou ouverts



A aucun moment et à aucun endroit  
les niveaux sonores ne doivent pas dépasser  
102 décibels dB(A) et 118 décibels dB(C)  
94 dB(A) et 104 dB(C) pour les enfants de moins de 6 ans



Si la fréquence des animations est habituelle  
**Egale ou supérieur à 12 fois / ans ou supérieure à 3jrs / mois**

- Informer le public sur les risques auditifs
- Mettre à disposition des protections auditives individuelles pour le public, à titre gratuit
- Mettre en place des Zones de repos auditifs ou à défaut des périodes de repos auditif
- Fournir une licence d'entrepreneur du spectacle en cours de validité, si vous délivrez de l'alcool et vous demandez une autorisation de fermeture tardive, au-delà de 00h30.



Si vous recevez plus de 300 personnes

- Afficher en continu les niveaux sonores
- Enregistrer en continu les niveaux sonores

***En cas de contrôle, vous devrez apporter la preuve  
que vous ne dépassez pas ces niveaux sonores***

*Une ville qui bouge !*



**cagnes.fr**



# Cagnes-sur-Mer



## Fiche info : Risques liés aux bruits Etude d'impact sur les nuisances sonores

### Contenu de l'étude

#### Identification de l'établissement et de ses équipements

- Coordonnées de l'établissement, du propriétaire et de l'exploitant, du diffuseur ou du producteur,
- Analyse de l'environnement du lieu avec notamment la localisation des bâtiments riverains,
- Capacité d'accueil,
- Type d'activité pour caractériser les émissions sonores (salle polyvalente publique ou privée, bar, karaoké, autre...),
- Description de l'installation de sonorisation à demeure (marque et modèle de chaque élément)
- Jours et horaires d'exploitation
- Présence ou non d'une contiguïté (si non, distance par rapport aux habitations).

#### Conditions de mesurage

- Date et nom de l'opérateur ayant fait les mesures
- Nature, marque, type, n° de série des éléments de la chaîne de mesurage et numéro homologation
- Positions des ouvrants,
- Localisation des points de mesures, des points d'émissions et des zones d'accès au public (hauteur, localisation schématique à l'échelle, motivations sur le choix de leur implantation,...)
- Conditions météorologiques et aérologiques
- Caractéristiques de la musique diffusée pour les essais
- Analyse de l'activité envisagée selon différentes configurations

#### Mesures, conformes à la norme NF S 31-010

- Bruit résiduel (hors fonctionnement de l'établissement, à une période représentative de la situation de nuisance), présentation des résultats analytiques et graphiques des évolutions temporelles.
- Bruit ambiant, présentation des résultats analytiques et graphiques des évolutions temporelles.
- Calculs des émergences en niveau global et en niveau spectral.
- Mesure de l'isolement pour les locaux contigus,
- Niveaux maximum admissibles à l'intérieur de l'établissement
- Mesures des niveaux sonores par bandes d'octaves centrées sur 63 Hz, 125 Hz, 250 Hz, 500 Hz, 1000 Hz, 2000 Hz et 4000 Hz

### Description des solutions proposées

#### Limiteurs de pression acoustique et dispositifs d'enregistrement

- Localisation précise de son microphone
- Certificat d'installation délivré par un professionnel et conforme à la norme NFS 31-122-1 et à l'arrêté ministériel du 17/04/2023

#### Travaux d'isolation acoustique dans les locaux contigus

- Description des solutions permettant de prévenir les nuisances sonores pour les riverains
- Mesures acoustiques réalisées après travaux (dans les mêmes conditions que les mesures avant travaux)

#### Mesures de protection pour les clients

- Localisation et caractéristiques des zones de repos auditifs
- Modalités pour la mise à disposition de protection auditives
- Modalités de mise en œuvre de l'information du public sur les risques auditifs

#### Autres dispositions

- Descriptions garantissant que l'utilisation de local s'effectue dans les conditions similaires à celle du mesurage (ex : si les mesures sont faites portes fermées, l'exploitant pourra fournir une facture de pose de connecteur garantissant la fermeture des portes durant la diffusion de musique)